



Titre de livre plagié

Par **merla_old**, le **11/12/2007** à **12:18**

bonjour, rnrn en 2003 j'ai envoyé un manuscrit à un éditeur de revue spécialisée qui me l'a retourné quelques temps plus-tard = sans donner suite à sa publication. (Sur les conseils d'un écrivain et n'ayant pas de ressources alors (RMI et très malade) donc sans le sous pour en protéger le contenu et le titre auprès d'un organisme ou notaire, j'avais pris la précaution de me l'envoyer en recommandé avec A.R. avant de l'expédier à l'éditeur de la dite revue.)

rnrn Or, deux ans plus- tard : en lisant un petit article dans la rubrique de critique littéraire des nouvelles parutions dans un quotidien national (un véritable hasard en ce qui me concerne), quelle ne fut ma surprise de voir **le titre de mon manuscrit trôner sur la couverture d'un livre qui venait de paraître...** écrit par un écrivain à succès... et comble de surprise, que **le directeur de publication était le même que celui de la revue auquel j'avais "adressé en particulier" mon manuscrit (une lettre signée de sa main où apparaît le titre de mon manuscrit est en ma possession.)** rnrn

Voici mes questions : Y a-t-il un recours pour le plagiat d'un titre de livre ? Si oui, lequel dans mon cas = preuves en main, la lettre signée du directeur de publication + l'envoi recommandé de mon manuscrit, scellé, non ouvert à ce jour ?
Je me suis rendue ici et là dans des blogs qui parlent du livre qui porte mon titre... et y ai lu : " Titre très accrocheur ". Oui, il l'est, et de cela, tout directeur de publication s'en sera rendu compte.
Je ne suis pas un génie de la plume, mais si je défends tant ce titre c'est parce-qu'il [s]est la préséance de mon livre, donc celui-ci en découle et non l'inverse ... [s] non pas pour accrocher la curiosité du lecteur-consommateur, mais parce-[s]qu'il dessine à lui seul la trame de son contenu [s] (qui n'a rien en commun avec le contenu du livre de l'écrivain = qui n'est pas lui-même, j'en suis certaine, à l'origine du choix de ce titre, mais bien son directeur de publication qui a plagié le mien " qui accroche bien le regard " !)
En vous remerciant d'avoir pris de votre précieux temps pour me lire, et dans l'espoir d'une réponse, je vous souhaite une bonne journée